

Lancement de 2 fonds LCL Compensation Carbone au sein de la Gamme Impact Climat



LCL, filiale du Groupe Crédit Agricole, lance deux supports d'investissement LCL Compensation Carbone Actions Monde et LCL Compensation Carbone Multi stratégie en mars 2020 et obtient le label ISR France pour chacun de ces fonds en mai 2021. Ils visent à proposer des solutions d'investissement plus performantes en ce qui concerne leur empreinte carbone et compense par ailleurs cette empreinte.

Date de démarrage du projet	Lancement Mars 2020
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	France
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	Les fonds LCL Compensation Carbone ont pour principal objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans leurs Investissements et à compenser leurs empreintes carbonées résiduelles.
Description détaillée du projet	<p>Les deux fonds ont été créés et répondent à des objectifs d'investissements différents de par leur stratégie d'investissement (classes d'actifs actions ou diversifiés) : un fonds actions monde et un fonds multi-stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LCL Compensation Carbone Actions Monde - LCL Compensation Carbone Multi-Stratégie <p>Ces fonds ont pour particularité d'appliquer une approche durable en deux temps vis-à-vis de son empreinte carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Étape 1 : Réduction de l'empreinte carbone du portefeuille</u> <p>Afin de sélectionner les sociétés les mieux placées pour faire face au changement climatique, les équipes de gestion des fonds de Compensation Carbone s'appuient sur les données du Carbone Disclosure Project, sur la méthodologie d'investissement responsable du CPR Asset Management (filiale du groupe Amundi) et sur les filtres éthiques de Reprisk, Sustainalytics et MSCI.</p> <p>L'univers d'investissements intègre les entreprises les plus engagées dans un processus de transition énergétique et écologique, quel que soit leur secteur d'activité. LCL considère en effet que tous les acteurs économiques doivent agir pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et inverser le mix énergétique vers une décarbonation de la consommation d'énergie.</p> <p>Pour intégrer l'univers d'investissement, les entreprises doivent afficher une bonne gestion du risque climatique. Le CDP attribue une note comprise entre A et D (A étant accordé aux entreprises montrant les meilleures pratiques). L'univers d'investissement intègre les notes A et B.</p> <p>Les entreprises ayant les plus mauvais comportements Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E, S, G) et faisant l'objet des plus graves controverses sont exclues.</p>

TROIS NIVEAUX D'ANALYSE COMPLÉMENTAIRES



Ces fonds bénéficient d'une gestion active dans un univers au profil de risque climatique réduit et **visent à diminuer l'empreinte carbone du fonds de 20% à 30% par rapport à son univers d'investissement.**

▪ **Étape 2 : Compensation de l'empreinte carbone du portefeuille**

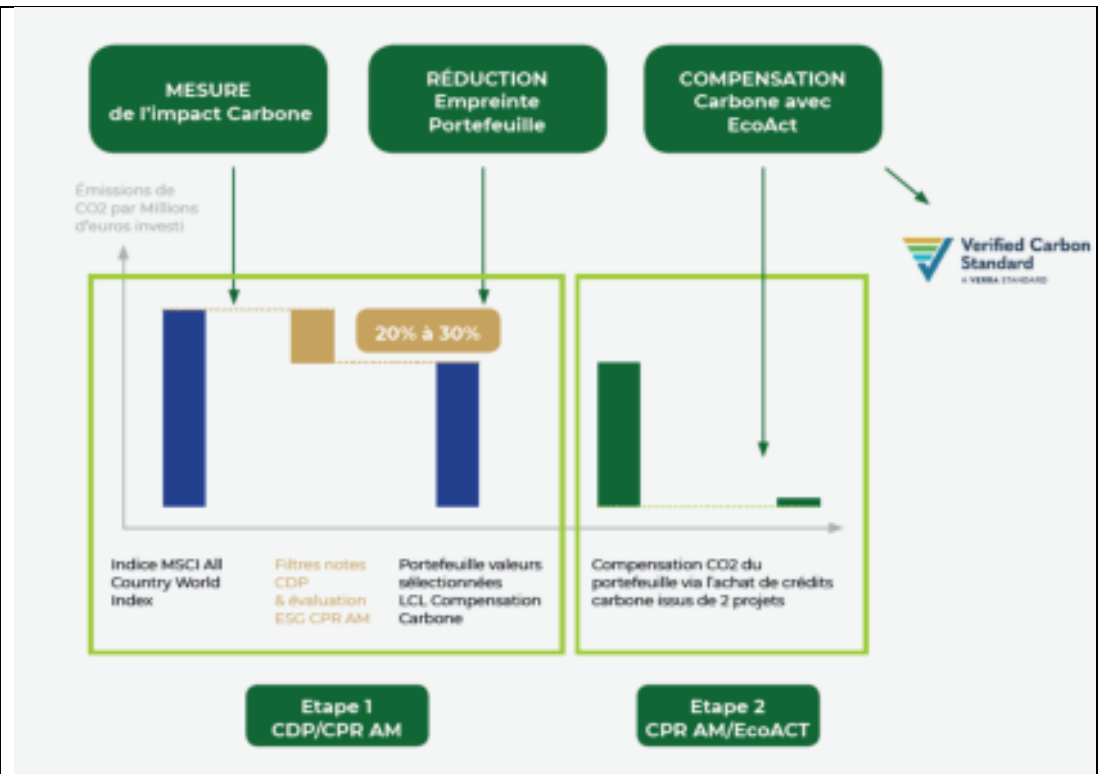
Toute activité humaine génère des gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Les fonds LCL de Compensation Carbone financent des entreprises engagées dans la réduction de leur impact sur le climat et compensent leurs émissions de gaz à effet de serre résiduelles en faisant l'acquisition de crédits carbone issus de deux projets, **Marajó** et **Cardamom**.

Le projet Marajo Forest est situé sur le delta du fleuve Amazone, dans la partie Est de l'Amazonie. L'exploitation du bois et son transport sur le fleuve étant la principale source de revenus des communautés locales et l'une des principales causes de la déforestation dans cette région, ce projet contribue à la lutte contre la déforestation de la forêt amazonienne en proposant des activités économiques nouvelles aux populations locales (agriculture vivrière, démarche de reforestation avec construction de pépinière, culture du Cupuacu).

Le projet Cardamom est situé au Cambodge, sur la chaîne de montagnes à la frontière thaïlandaise. La région abrite la deuxième plus grande forêt tropicale vierge d'Asie du Sud-Est, qui subit une pression considérable en raison de l'exploitation forestière illégale et du braconnage. Ce projet de compensation se concentre sur le sud de cette région, dans le but de préserver la biodiversité et l'habitat de nombreuses espèces indigènes.

Ces deux projets bénéficient du **label VCS** (Verified Carbon Standard) qui est l'un des labels de certification les plus rigoureux et reconnus au monde en matière de compensation carbone.

Chaque année, après calcul de l'empreinte carbone du fonds, **EcoAct** compense le volume d'émissions de CO₂ émis par le fonds. Afin de prouver du transfert de la propriété des crédits carbone **EcoAct** remet un certificat de transfert des crédits carbone et un certificat de compensation, matérialisant et attestant de la compensation carbone.



Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet

Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	
<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	
<input checked="" type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	Compensation des émissions résiduelles via l'achat de crédits carbone
<input checked="" type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés	Investissement dans des sociétés bas carbone (filtres CDP – Notation A et B + SBT + Amundi ESG) + Exclusion valeurs charbon
<input type="checkbox"/> Réduction des autres gaz à effet de serre	

Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions

Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions		Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions
		<i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>
Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>	Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés	LCL Compensation Carbone Actions Monde :
Scope 2		

Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.

Scope 3
Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.

Émissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 182 / 238



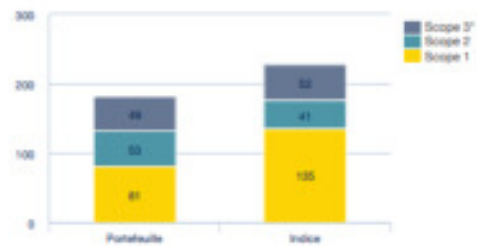
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,64% 99,17%

LCL Compensation Carbone Multistratégie :

Émissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 182 / 238



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,80% 98,31%

Augmentation des puits de carbone

Absorption d'émissions
Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)

Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres

Émissions évitées
Émissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.


Compensation Carbone : projets Cardamon / Marajo

Le projet Marajo permet d'éviter plus de 130ktCO2 par an.

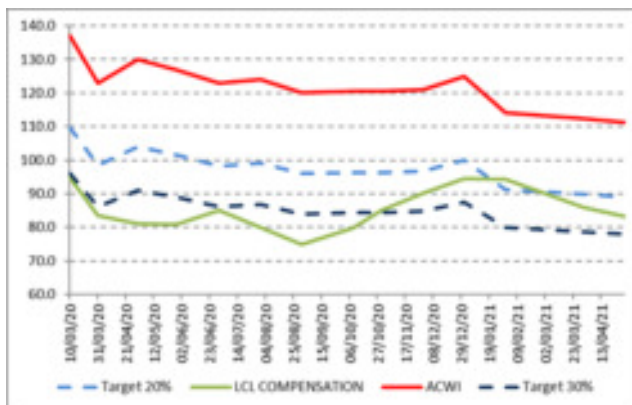
Le projet Cardamone permet d'éviter l'émission de 3MtCO2 par an.

Précisions sur le calcul ou autres remarques :

- A fin mai 2021:
 - L'empreinte carbone de LCL Compensation Carbone Multistratégies est de 23% inférieure à celle de son indice de référence : MSCI World Acwi
 - L'empreinte carbone de LCL Compensation Carbone Actions Monde est de 26% inférieure à celle de son indice de référence. Il s'agit d'un fonds non benchmarké. En cible c'est un 50% MSCI World / 50% EGBI (obligations monde) maintenant il est surtout géré en fonction de l'enveloppe de volatilité de 10% max pour être en ligne avec le SRRI de 4 (max 5)

Modalité de vérification de cette quantification	<p>Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Notations du Carbon Disclosure Project CDP et de l'initiative Science Based Targets SBT, notation ESG Analystes Amundi Asset Management et filtres de controverses (fournisseurs de données externes : Reprisk, Sustainalytics et MSCI).</p> <p>Vérification du calcul (interne ou externe) : Vérification sur la base d'outils internes CPR Asset Management</p>
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	<p>Ce projet s'inscrit principalement dans le cadre de l'ODD n°13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.</p> <p>Par ailleurs via les projets de compensation carbone, il convient d'ajouter les ODD suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD 7 – Energie propre et d'un coût abordable - ODD 8 – Travail décent et croissance économique - ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure - ODD 12 – Consommation et production responsable - ODD 15 – Vie terrestre
Niveau de maturité du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle <p>Remarques Les fonds sont aujourd'hui distribués au sein de l'ensemble de la clientèle LCL (Banque des Particuliers, Professionnels et Institutionnels) mais également sur l'épargne salariale des salariés LCL. Ils ont obtenu le 28/05/2021 le label ISR France.</p>
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	<p>La préservation de la planète passe par les investisseurs financiers. Prendre conscience de ces enjeux dans la gestion de son patrimoine permet de créer un schéma vertueux. Les investisseurs recherchent les sociétés engagées en faveur de la réduction de leur empreinte carbone. Le nombre de sociétés engagées augmentent progressivement.</p> <p>Le succès de cette gamme de fonds repose sur la prise de conscience de tous (gouvernements, entreprises et particuliers) de contribuer au défi de la neutralité climatique.</p>
Montant de l'investissement réalisé (en €)	<p>Montants des fonds au 30/05/2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LCL Compensation Carbone Actions Monde : 220M€ - LCL Compensation Carbone Multistratégies : 144M€
Rentabilité économique du projet (ROI)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input checked="" type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans) <p>Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>
Partenariats engagés	<p>Plusieurs partenariats ont été engagés au travers du lancement de ces deux fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPR Asset Management – Société de gestion des fonds LCL Compensation Carbone, filiale du groupe Amundi. • EcoAct - Leader européen de la compensation carbone volontaire, filiale du groupe Atos.
Commentaires libres du porteur de projet	<p>Compenser une empreinte carbone n'est pas suffisante si nous ne la réduisons pas dans un premier temps significativement.</p> <p>Il nous a semblé essentiel d'afficher en premier lieu un objectif de réduction clair de notre empreinte carbone de 20 à 30% des portefeuilles grâce à CPR Asset Management et ensuite de s'associer à un leader du marché de la compensation carbone volontaire, EcoAct, pour financer des projets certifiés selon des standards internationaux.</p>
Pour en savoir plus sur le projet	
Contacter l'entreprise porteuse du projet	<p>Sylvie Vale, Marketing LCL Banque Privée sylvie.vale@lcl.fr</p>
Liens URL du projet	<p>https://bcove.video/3yFliHz https://www.lcl.fr/banque-privée/agir-pour-le-climat</p>
Illustrations du projet	

- L’empreinte carbone des fonds



- En rouge : l’empreinte carbone du benchmark de LCL Compensation Carbone Actions Monde
- En vert : celle du fonds
- Les courbes en pointillés représentent les objectifs : -20% et -30%.

